

L'Observatoire Régional des Urgences Occitanie est le fruit de la convergence des ORU Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées.

Ses missions et sa gouvernance ont été précisées lors d'un comité stratégique piloté par l'ARS Occitanie et associant les représentants de la Médecine d'Urgence, des Directions d'établissements de santé et des organisations de 1er Recours.

La qualification juridique retenue est celle d'un GIP de type Service Public Administratif.

- ses membres prendront part à son pilotage stratégique
- son équipe socle sera composée de médecins urgentistes, de compétences administratives et organisationnelles, d'experts en systèmes d'information, de statisticiens et d'épidémiologistes.
- elle s'appuiera sur des équipes territoriales médico-soignantes pour densifier sur chaque bassin de santé la pertinence de l'analyse des urgences et des filières de soins.

POURQUOI UN ORU ?

Un ORU est une structure régionale en charge de l'évaluation des Urgences et du 1er Recours.

Grâce à son expertise médicale, il contribue à une lecture critique des parcours de soins, des filières et des organisations. Ce pré-requis permet de définir et d'évaluer les préconisations des priorités du PRS, lui-même construit par une large concertation des acteurs.

Doté d'une capacité de réactivité et d'innovation, l'ORU élargira le périmètre et la fréquence de collecte de ses données. Il pourra ainsi mieux anticiper l'activité des nouvelles structures de soins non programmées à déployer ainsi que l'évolution des ressources disponibles dans le cadre de situations de tension sanitaires.

QUELS PARTENAIRES ?

L'ORU Occitanie collaborera avec les médecins et professionnels des établissements de santé ainsi que les acteurs de la PDSA.

Il travaillera en lien avec les acteurs régionaux historiques :

- l'Agence Régionale de Santé
- la CIRE (Santé Publique France)
- les Collèges de médecine d'Urgence.

Sur le plan technique, il coopèrera avec le GIP e-santé Occitanie pour développer ou bénéficier des innovations informatiques utiles à ses travaux ou à la pratique de la médecine d'urgence.

Sur le plan évaluatif, il s'enrichira de collaborations avec :

- la Fédération des Observatoires Régionaux d'Urgence et les ORU des autres régions,
- les Universités,
- les Laboratoires de Recherches,
- les Ecoles d'Ingénieurs

LES PRINCIPALES MISSIONS

COLLECTE DE DONNÉES ET ÉVALUATION

- ⇒ Assurer la collecte, améliorer l'exhaustivité et la qualité des transmissions de données
- ⇒ Produire des analyses à tout échelon : établissement, GHT, Bassin, Dept, Région
- ⇒ Mettre à disposition des outils opérationnels de pilotage de ces données
- ⇒ Transmettre aux partenaires institutionnels les données ainsi collectées
- ⇒ Étendre le périmètre, la densité et la fréquence de ces remontées d'information



Structures d'Urgences et des Organisation de 1^{er} Recours

Passages aux Urgences, Centres d'Appels et de Régulation, SMUR, Maisons Médicales de Garde, Médecins Mobiles de la PDSA, ...



Veille et Tensions Sanitaires et Situations Exceptionnelles

Ressources d'accueil, Morbi-mortalité saisonnière, Catastrophes, Epidémies, ...

ANIMATION DU RÉSEAU TERRITORIAL DES URGENCES

- ⇒ Développement et évaluation des filières de soins d'urgence (AVC, Trauma Graves, ...)
- ⇒ Animation et analyse des Evènements Indésirables du réseau (Refus, FREI, RMM, ...)
- ⇒ Expertise métier et promotion des outils utiles aux urgences (ROR, TUCS, ...)

Assemblée Générale

Conseil d'administration



Président de l'ORU (urgentiste)
- impulsion stratégique
- communication représentation



Directeur
- finances / CPOM
- juridique / RH



Coordonnateur Médical
- impulsion et suivi des projets
- relations avec les établissements

Le **Président de l'ORU** médecin urgentiste en exercice, sera en charge de la stratégie de promotion du GIP et de l'animation des séances du Conseil d'Administration.

Le **Coordonnateur Médical**, médecin urgentiste en exercice mettra en œuvre du projet médical du GIP : il animera à ce titre les équipes socles et territoriales de l'ORU.

La **Commission Scientifique & Réseau** pilotera les projets de recherche et de l'analyse des filières et pratiques de soins.

Composition du Conseil d'Administration

14 Collèges, 22 Sièges et Voix

A	Directeurs de CHU	3
B	Directeurs d'ES Public (+ ESPIC)	5
C	Directeurs d'ES Privés (à but lucratif)	3
D	Responsables Médicaux SAMU	1
E	Responsables Médicaux Urgences et SMUR	1
F	Professeurs de Médecine d'Urgence	1
G	Urgentistes d'ES Public	1
H	Urgentistes d'ES Privé	1
I	Pédiatres Urgentistes	1
J	Médecins Généralistes	1
K	PCME de CHU	1
L	PCME d'ES Public	1
M	PCME d'ES Privé	1
N	Responsables DIM	1

L'**Assemblée générale** et le Conseil d'Administration sont chargés de la gestion du groupement, de l'élaboration et du suivi de son programme de travail annuel.

Le **Conseil d'Administration**, organe plus resserré a également pour objectif de garantir l'agilité et l'efficacité du processus de décision.

Le **Directeur** est nommé par le Conseil d'Administration il structure l'activité et le fonctionnement du GIP (CPOM, RH, ...) et représente le groupement pour tout acte de la vie civile.



Dates Clés

- 2015** Loi NOTRe réforme territoriale des régions
- 2016** Création ARS Occitanie
- 2017** Comité Stratégique de convergence des ORU
- Sept 2018** Nomination de Mme Alicia Malacrida en tant que Directrice Préfiguratrice
- Début 2018** Début de la Préfiguration Convention Constitutive Adhésion des Membres
- Déc 2018** AG Constitutive du GIP
- Début 2019** Signature du CPOM ORU Occitanie/ARS

POURQUOI ADHÉRER AU GIP ORU-OCCITANIE ?

- ⇒ pour participer à l'élaboration de la stratégie médicale d'évaluation et d'animation de l'offre de Soins d'Urgence et de 1er Recours de votre région
- ⇒ pour profiter d'analyses adaptées au périmètre de votre établissement de santé
- ⇒ pour bénéficier d'outils opérationnels et de pilotage de votre activité et de vos ressources